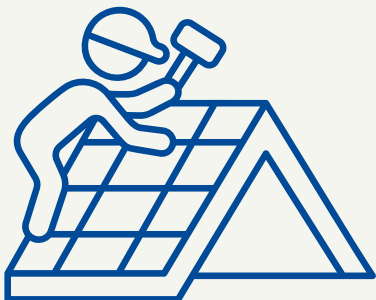




Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476

Contactez-nous

EAFc Sud-Luxembourg
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon
info@eafc-sudlux.be
+32 (0) 63 230 240
www.eafc-sudlux.be
Lu-Ve: 9h-21h30



Toiture

Formation
Cours du soir - Site d'Arlon

Entretien et réparation de couverture de toits et de murs

Vous voulez apprendre à faire vos petites réparations vous-même ?

Vous n'avez pas le vertige et vous cherchez un emploi ?

La formation d'entretien et réparation des couvertures de toitures est destinée aux particuliers débutants qui veulent apprendre à se débrouiller seuls ou aux personnes désireuses de trouver un emploi. Le métier connaît une véritable pénurie de main d'œuvre et les couvreurs professionnels recherchent activement du personnel.

Vous serez placés en conditions réelles de la pose d'ardoises ou de réparations de toiture ou de bardage. L'objectif est de vous initier aux techniques du métier de manière progressive.

En pratique

Sous la direction d'un responsable de chantier, au départ de consignes claires et précises et dans le respect des normes de sécurité, vous apprendrez à :

- Identifier les différents types de pose et respecter leur mise en œuvre, tout en prenant en compte la documentation et les plans à l'appui;
- Participer à la réparation de systèmes d'égouttage simples;
- Contrôler l'étanchéité et l'esthétique des zones réparées;
- Entretenir et réparer la couverture des murs, des toitures plates et inclinées;
- Choisir le matériel et l'équipement adéquat;
- Manipuler les outils mis à disposition de manière spécifique, correcte et appropriée;
- Identifier et décrire les matériaux à mettre en œuvre pour la réalisation de travaux simples de couverture de toits et de murs.

Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

Une **ATTESTATION DE REUSSITE** délivrée par la Communauté française.

Conditions d'inscription

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 16 ans minimum.
Être en possession du CEB.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation